M.E.S., Numéro 143, Septembre – Octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DÉMOCRATIQUE AU CONGO-KINSHASA : ENTRE VŒUX ET REFUS ?

par

Emmanuel-Nicolas WELO NDJIMBA

Assistant à l'Université des Sciences de l'Information et de la Communication
Apprenant en 3ème cycle au Département des Sciences Politiques et Administratives,
Université de Kinshasa

Résumé

La question de l'Etat en République Démocratique du Congo reste d'actualité permanente, tant il est vrai que, devenue indépendante en 1960, la République Démocratique du Congo a connu un parcours tortueux marqué par des crises incessantes qui l'ont privée de trouver l'équilibre et la stabilité nécessaires dans la réalisation de la mission de tout Etat moderne, qui n'est autre chose que le développement national.

Cette réalité semble expliquer, à bien des égards, la crise quasi permanente dont l'Etat et la démocratie sont l'objet en République Démocratique du Congo depuis son accession à l'indépendance jusqu'à ce jour. Ce qui a pour conséquence le déficit permanent de la consolidation d'un Etat démocratique à même de produire le développement au bénéfice de ses membres.

Mots-clés : *consolidation, Etat, démocratie, socialisation*

Abstract

The question of the State in the Democratic Republic of the Congo remains permanently relevant as it is true that it became independent in 1960, the Democratif Republic of the Congo has experienced a tortuous journey marked by incessant crises that have deprived him of finding the balance and stability in carrying out the mission of any modern State that is nothing but national development.

This reality seems to explain in many ways, the permanent crisis whose State and democracy are the object in the Democratic Republic of the Congo since its accession to independence to date. This results in the permanent deficit of the consolidation of a democratic State able to produce development for its members.

Keywords : *consolidation, State, democracy, socialization*

INTRODUCTION

Dès l'aube du 30 juin 1960, naissait au cœur du continent africain l'Etat congolais en tant qu'ensemble d'institutions politiques appelées à gérer un Etat en vue de son développement. Mais, en lieu et place d'une Nation bien édifiée et donc capable des actions concrètes et communes d'envergure, l'Etat qui est instauré en 1960 en République Démocratique du Congo a hérité d'une « fédération » des nations dont le processus d'édification était faussé dès le départ, à la suite des actions de sape menées par les anciens colonisateurs.

Cependant, la question de l'Etat en République Démocratique du Congo reste d'actualité permanente, tant il est vrai que, devenue indépendante en 1960, la RDC a connu un parcours tortueux marqué par des crises incessantes qui l'ont privée de trouver l'équilibre et la stabilité nécessaires dans la réalisation de la mission de tout Etat moderne, laquelle n'est autre que le développement national.

En effet, l'analyse de l'expérience de vie étatique de la RDC depuis son accession à l'indépendance jusqu'à ce jour nous permet d'affirmer que le parcours politique de la RDC est tortueux et tumultueux, ce qui explique la crise permanente qu'elle traverse en tant qu'Etat. Cette réalité semble expliquer, à bien des égards, la crise quasi permanente dont l'Etat et la démocratie sont l'objet en République Démocratique du Congo depuis son accession à l'indépendance jusqu'à ce jour. Ce qui a pour conséquence le déficit permanent dans la consolidation d'un Etat démocratique à même de produire le développement au bénéfice de ses membres.

Pour rendre compte de cet état de choses, nous allons nous servir de l'approche historique et, hormis l'introduction et la conclusion, trois points sont abordés au travers des éléments de compréhension de la consolidation de l'Etat démocratique d'abord, de l'ambivalence entre la volonté ou non de consolidation de l'Etat démocratique en RDC ensuite et du mécanisme d'inculcation des croyances, des convictions, des attitudes, etc., bref de la culture politique en vue de la consolidation de l'Etat démocratique en RDC enfin.

I. COMPRENDRE LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DÉMOCRATIQUE

De prime abord, soulignons que le terme « consolidation » est d'utilisation ancienne et régulière, mais du point de vue sémantique, sa conceptualisation n'est pas encore proprement élaborée. En effet, plusieurs publications scientifiques qui portent sur le thème de la consolidation existent, mais elles n'en précisent pas les contours.

Toutefois, on peut affirmer que le concept de consolidation est polysémique, tant il est sollicité par plusieurs définitions qui tiennent compte des domaines de son application. En informatique, la consolidation est le regroupement cohérent des données. Comme telle, elle concerne généralement les données organisées

logiquement ou liées entre elles. En comptabilité, la consolidation consiste à établir les états financiers d'un groupe de sociétés pour la publication statutaire (obligation), mais aussi pour ses besoins internes. En statistique, la consolidation des données est le regroupement de différentes informations statistiques dans le but d'en accélérer l'analyse[1].

En substance, les idées principales qui sous-tendent les éléments d'une situation donnée visent à établir des liens cohérents et à définir les situations spécifiques à chaque composante d'un grand ensemble.

Or, la consolidation ne concerne pas que des domaines d'activités où peuvent se trouver, soit des éléments, soit des données à rassembler pour la création d'un système ou d'un ensemble quantifiable. Elle concerne également les institutions, les structures, les entités et pourquoi pas les cultures ?

Dans cette perspective, la consolidation peut consister en la formation d'un rassemblement institutionnel, culturel ou organisationnel, visant à assurer sa cohésion et sa stabilité dans la liaison des éléments[2]. C'est dans cette optique que le dictionnaire Le Petit Robert définit la consolidation comme « l'action de consolider. Celle-ci étant elle-même le fait de rendre plus solide, plus stable, d'affermir quelque chose qui peut, selon les cas, être une institution, un établissement, une organisation, une entité, une culture ou encore un système donné[3].

La consolidation est une notion qui consiste en la réunion de deux ou plusieurs éléments d'une structure ou d'un ensemble homogène. Il peut s'agir de valeurs comptables, d'une base de données variées, ainsi que d'éléments d'ordre culturel, comme une valeur, une tradition ou une norme. Elle peut être institutionnelle, c'est-à-dire un organe, des structures, des missions ou des objectifs dans un ensemble unique dans le but d'en assurer une certaine homogénéité, cohésion, stabilité ou équilibre pour plus d'efficacité dans l'accomplissement de ses missions.

Du point de vue socio-politique, la consolidation consisterait à homogénéiser les éléments constitutifs d'une unité politique concernée, en perspective de pérenniser une image, une stabilité ou une efficacité dont les parties constitutives (institutions, provinces…) en seraient tributaires. Ce qui fait de la consolidation tout ce qui tendrait à diminuer autant que possible le degré d'hétérogénéité qui existe entre les éléments composant un ensemble.

Dans la mesure où l'Etat est constitué de tout un ensemble d'éléments divers parmi lesquels il y a le territoire, la population et le pouvoir politique ; des institutions comme le Parlement, le Gouvernement, les Cours et Tribunaux ; des institutions provinciales et même locales mais aussi des valeurs, des traditions et même des systèmes ou modes de gestion. En effet, la consolidation peut se résumer dans le fait de créer une harmonie durable, une correspondance entre les éléments constitutifs d'un ensemble et ses institutions et les valeurs qui les sous-tendent, afin de lui assurer une stabilité et un équilibre qui lui donnent l'efficacité nécessaire dans l'accomplissement de ses missions.

Il s'agit, comme on le voit, d'un processus d'adéquation entre les institutions et les organes de l'Etat en vue d'une harmonie et d'une cohésion susceptibles de lui assurer une existence durablement significative, capable de produire le développement en tant que fonction socio-économique pour la population au centre de préoccupation. Ainsi, on peut envisager la consolidation de l'Etat comme un processus de stabilisation des institutions en vue d'assurer durablement leur fonctionnement harmonieux, de renforcer leurs capacités pour permettre à l'Etat de produire en faveur de ses membres le développement socio-économique.

Le sens et le contenu politiques d'une consolidation d'un Etat démocratique réussie se résument dans le fait pour celui-ci d'atteindre ce que l'on appelle le « point d'adéquation positif triangulaire entre la Nation, la forme de culture politique et la nature du système politique[4] », permettant de déboucher, grâce à cette homogénéité, sur l'édification de l'État-nation démocratique.

Ainsi, la notion d'« adéquation positive triangulaire » mesure la consolidation, la correspondance ou l'équilibre entre l'infrastructure de la Nation, ses diverses relations, et la culture politique, qui est un ensemble de valeurs, de croyances et de convictions unanimement partagées, ainsi que la nature de la superstructure, qui représente le système et ses fondamentaux. En effet, la consolidation de l'Etat démocratique suppose qu'en fonction de l'idéal sociétal visé, que l'on reproduise, que l'on façonne les nationalistes lorsque l'on tient à

[1] NIANE, I. et al., *La consolidation du cadre démocratique en RDC*, PNUD-RDC, Kinshasa, 2012.
[2] MOMINDO WETSHINGOLO, F., Socialisation politique et consolidation de l'Etat démocratique en RDC. La responsabilité des élites, Thèse de Doctorat en SPA, UNIKIN, 2022, inédit.
[3] ROBERT, P., *Le Petit Robert de la langue française*, Ed. 2006, p.52.
[4] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat démocratique en RDC…,* op.cit.

édifier une Nation ; des républicains si l'on veut édifier une République ; des démocrates si l'on veut édifier une démocratie[5].

À ce propos, l'idée que l'on peut se faire de la démocratie, depuis ses origines jusqu'à ce qu'elle devienne un système de gouvernement, c'est-à-dire son acception philosophique, est qu'elle peut être à la fois une culture et un mode de vie. Ce qui suppose que la démocratie, quelle que soit son acception, relève non de l'inné mais plutôt de l'acquis. Ce dernier est considéré comme l'ensemble de prescriptions, de comportements, d'attitudes, de représentations, de croyances, de valeurs, etc., que l'homme trouve à sa naissance et qu'il intériorise par le fait de l'existence collective. Il en détermine son comportement, son langage, son attitude, ses actions et ses réactions.

En effet, la construction de la démocratie à travers le monde, tant dans le temps que dans l'espace, n'a été possible que dans le contexte où elle a résulté des expériences pratiques accumulées, soutenue par une action intense de socialisation correspondante. De par ses origines, la démocratie est tour à tour une pratique sociale et politique à laquelle les Grecs sont venus attribuer un nom. Donc la systématisation de la pratique démocratique a fini par atteindre le niveau d'habitude, de tradition jusqu'à se codifier et à s'ériger en un système culturel qu'est la « démocratie ».

En tant que culture, la démocratie façonne les modes de vie et influence la manière dont les individus s'approprient la pratique démocratique. L'élément d'explication nous semble être la culture. Ainsi, en naissant, nous trouvons que la communauté qui nous environne nous transmet les prescriptions socioculturelles, politiques, économiques, etc. Cela fait que le comportement, l'attitude du nouveau venu dans la communauté est dictée par l'information reçue et savamment intériorisée au point que partout où il ira, il respectera à la lettre les différentes prescriptions conformes à l'environnement où il a évolué étant donné que la culture en tant qu'un ensemble des acquis sociaux et culturels aura été déterminante dans son comportement et dans ses attitudes face aux diverses prescriptions de la vie.

II. AMBIVALENCE ENTRE LA VOLONTÉ OU NON DE CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DÉMOCRATIQUE EN RDC

Le 30 juin 1960, la RDC devenait un Etat indépendant à la suite de son accession à l'indépendance. Depuis lors jusqu'à ce jour, le pays a connu des moments tumultueux et son histoire politique peut être subdivisée, hormis celle de la longue transition politique, en trois périodes correspondant à ses trois Républiques.

À ce niveau, il faudrait se poser la question de savoir de quelle manière se manifeste tout au long de cette histoire le phénomène de consolidation de l'État démocratique en RDC. À ce propos, lorsqu'on considère la situation de la RDC post coloniale, il est sans doute aisé d'affirmer que l'avenir se prépare aujourd'hui et qu'aujourd'hui est le résultat d'hier. Cette réalité semble expliquer, à bien des égards, la crise quasi permanente dont l'Etat et la démocratie sont l'objet en RDC depuis son accession à l'indépendance. Cette situation entraîne un déficit permanent dans la consolidation d'un Etat démocratique capable de favoriser le développement au bénéfice de ses membres.

2.1. Tâtonnement autour de la gestion de l'indépendance et la non-consolidation de l'Etat

Il convient de signaler que l'échec de la consolidation de l'Etat congolais pendant la 1ière République est le résultat de la gestion calamiteuse de l'indépendance. En accédant à l'indépendance, cette date du 30 juin 1960 fut aux yeux aussi bien des Congolais que des Belges un héritage commun, certes, mais différemment perçu tant par les concernés que peut-être aussi entre ceux-ci et les anciens colonisateurs.

Car les uns y voyaient la fin du règne des Blancs et, partant, le retour des ancêtres, les héros locaux. Les autres s'attendaient à un retournement de la situation. Les Noirs remplaçaient les Blancs en prenant leurs grosses voitures, leurs vastes demeures et en recourant exclusivement à la langue magique, le français[6]. Dans ce contexte, il revenait à l'élite politique de définir une orientation à donner à la population par une communication capable d'influencer même le comportement et la manière de penser et de réfléchir du peuple.

En conséquence, la relation si indispensable entre gouvernants et gouvernés pour la stabilité du système fut entamée et était devenue conflictuelle de sorte qu'on ne peut plus parler de la consolidation de l'Etat, ni de la démocratie au moment où le pays en avait grandement besoin. Ainsi, la cause fondamentale de cette désastreuse situation au regard de ce qui précède serait les divergences des Congolais sur l'indépendance, elle-même due à la perception qu'ils se sont fait du concept indépendance en tant qu'une phase d'où dépendait

[5] Il s'agit de notre conception de la consolidation de l'Etat démocratique.

[6] NDAYWEL-è-.ZIEM, I., *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Duculot, Afrique édition, Bruxelles, 1997, p.561.

l'avenir de leur pays[7]. En effet, le type de communication politique, voire de socialisation que l'élite politique à la recherche du pouvoir politique est censée détenir de ces populations est à la fois révélateur, et n'a pas manqué d'avoir un impact considérable dans cette situation.

2.2. De la tentative de consolidation de l'Etat à la consolidation du monolithisme politique pendant la Deuxième République

Le coup d'Etat du Haut-Commandement de l'Armée a conféré aux militaires des rôles clés dans la nomenclature institutionnelle de l'Etat. Ainsi, suite à la recrudescence du chaos dû aux fréquentes luttes politiciennes, Mobutu préconise au lendemain du coup d'Etat une restructuration du champ politique et un renouvellement de l'élite. Il veut un nouvel élan avec des hommes nouveaux et disciplinés capables de relever les défis sur le plan politique, économique, social, sécuritaire, etc. auxquels le pays est confronté[8].

Après la 1ière République caractérisée par la désintégration de l'Etat à la suite des sécessions et rébellions de tout genre, l'avènement de la 2ième République a été accueilli avec joie de la part des Congolais désabusés par ces troubles politiques dont la conséquence n'était rien d'autre que le sous-développement politique, lui-même producteur du sous-développement économique, social et culturel. Ce qui peut être saisi à trois points de vue : politique et juridique, administratif et économique[9].

Sur le plan politique et juridique, la consolidation de l'Etat fut traduite par les tentatives du nouveau régime de rétablir l'équilibre longtemps rompu dans le fonctionnement normal d'un Etat. Dans ce cas, la première des grandes tentatives fut, sans conteste, la restructuration de l'autorité de l'Etat, longtemps bafouée par diverses rébellions et le processus d'autonomisation des provinces tribales ou ethniques. Pour MBIKAYI MUNDEKE, le « *processus de la restauration de l'autorité de l'Etat et donc de la reconstitution du système politique congolais a vite débouché sur l'intégration politique à l'échelle nationale et la création de la conscience et de l'unité nationales. Ce processus est passé par trois étapes appelées « manifestations tangibles*[10] ».

La première fut le retour en deux temps à une structure administrative directement inspirée de celle en vigueur pendant la période coloniale. Il y a eu une réduction géographique des 21 provinces de la Constitution de 1964, ramenées à 12, puis finalement à 8, en plus de la ville de Kinshasa. La seconde, il faut souligner la mutation dans le statut juridique des provinces réalisée par la Constitution de 1967. D'entités autonomes dotées de la personnalité juridique, elles deviennent de modestes circonscriptions administratives sans personnalité propre. Ce qui a eu comme conséquence la suppression de l'éclatement du pouvoir et la multiplication des institutions locales qui était la caractéristique de la 1ière République. La troisième manifestation fut la fin des luttes contre les rébellions, accompagnée d'une attitude ferme à l'égard de ceux qui prendraient le risque de remettre en question le nouveau régime.

Dans ces conditions, il apparaît que la renaissance de l'Etat fut une réalité à la fois comme Etat-Gouvernement et comme État-collectivité, de sorte qu'on peut affirmer que les bases d'un Etat susceptible d'être consolidé étaient jetées. Ainsi, les éléments du système étaient reconstitués, même si en regardant de très près on parlera de la renaissance autocratique autogérée et dictatoriale.

Ça, le processus de consolidation de l'Etat comme instance de conversion de demandes politiques de la communauté politique en décisions politiques affectant l'environnement dans le sens souhaité par cette dernière ne put guère suivre. C'est plutôt l'édification d'un pouvoir personnel qui fut restaurée et consacrera l'inadéquation entre l'Etat (ensemble des gouvernants) et la société. Les rapports entre le système et son environnement intrasociétal seront ceux de clientélisme, de domination et d'asservissement.

En effet, ce processus d'instauration du pouvoir personnel passe par deux étapes cruciales. D'une part, on a assisté assez rapidement à une institutionnalisation du pouvoir militaire issu du coup d'Etat sous forme de la création autoritaire, par le haut, d'un parti unique, destiné à être l'instrument privilégié de contrôle de l'appareil de l'Etat et simultanément de l'extension de l'emprise de ce dernier sur la société. D'autre part, cette évolution institutionnelle est réalisée à travers la consolidation progressive du pouvoir personnel du chef de l'Etat sur l'ensemble des institutions[11]. Car, en créant son parti, Mobutu va effacer la démarcation entre la sphère partisane (privée) et la sphère étatique (publique) qu'il va fusionner sous son contrôle.

Cette situation a ainsi réalisé par touches successives la prépondérance totale du parti et la sujétion totale des organes d'Etat à son égard. Ce fut le début d'un processus contraire à celui attendu, à savoir la

---

[7] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat démocratique*…, op.cit.
[8] AUNDU MATSANZA, G., *Politique et élites en RD Congo. De l'indépendance à la troisième république*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2015, p.127.
[9] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat dans le contexte*…, op.cit.
[10] MBIKAYI MUNDEKE, Etat, Société et Développement au Zaïre, Mémoire de DES en SPA, UNIKIN, 1990, inédit.
[11] BENZY, F., *Accumulation et sous-développement au Zaïre*, Presse Universitaire de Louvain, Bruxelles, 1981, p.62.

consolidation d'un pouvoir personnel se traduisant par la consécration du parti comme une institution politique du pays qui absorbe celui-ci et l'incarne.

Ainsi, le MPR défini comme la Nation Zaïroise organisé politiquement, devenait le Zaïre politique, c'est-à-dire l'instrument, l'organisation par laquelle la Nation s'exprime et se manifeste et qui sert de base de légitimité, de source de pouvoir et qui en contrôle l'exercice. Ce fut l'édification d'un système politique personnel et personnalisé, voir patriarcal.[12] Dans ce contexte, les réformes administratives et politiques entreprises au Zaïre vont consolider le régime et hisser Mobutu au rang d'institution. Désormais « il est l'Etat ». Tout est fait pour renforcer davantage ses pouvoirs de Chef de l'Etat et du parti[13].

C'est dans cette logique de monopolisation du politique que l'on pouvait différencier, autour du Président Mobutu, détenteur de l'ensemble des pouvoirs, trois cercles concentriques : la « clique présidentielle », composée des membres de la famille et des alliés fidèles dont quelques étrangers ; la « confrérie régnante », comprenant des personnes ayant des mêmes affinités ethno-régionales ou connues pour leur influence intellectuelle et/ou sociopolitique ; enfin la « réserve », constituée des cadres bourgeois en tant que candidats éventuels[14].

Pendant ce temps, l'écart économique et social fut très grand et se creusa de plus en plus. Car, comme l'indique MBIKAYI MUNDEKE, l'enrichissement des uns correspond à la paupérisation croissante des autres et c'est dans la classe privilégiée que se recrute l'élite politique au pouvoir. La politique étant et restant le seul secteur de la vie qui nourrit et fait vivre[15].

Dans ce cadre, la mauvaise affectation et répartition du revenu national se traduit par l'entretien de la classe dominante, elle-même se substituant à l'Etat, se confond avec lui et entraîne la ruine des finances publiques. En conséquence, les politiques publiques susceptibles de favoriser le développement en améliorant les conditions de vie de la population se retrouvent privées des ressources nécessaires. En outre, les possibilités de progrès agricole, industriel ou sanitaire sont gravement compromises par cette classe dominante avide de pouvoir et d'argent.

Ainsi, l'impact de la nature des structures étatiques du Zaïre de l'époque sur le développement, aux dires de Momindo Wetshingolo fut sans conteste le développement du sous-développement[16]. Ainsi, les structures politico-administratives s'avèrent ruineuses, inefficaces et improductives pour le pays dans la mesure où leur entretien déséquilibre irrémédiablement les finances de l'Etat et écarte toute possibilité d'un développement financé par les ressources propres du pays. [17]»

Sous la Deuxième République, la concentration étant le principe d'organisation du pouvoir politique, la forme de l'Etat était unitaire et centralisée, en ramenant les provinces de 21 à 12 et de 12 à 8 plus la ville de Kinshasa, toutes à la différence de celles de la Première République, dépourvues de la personnalité juridique propre. En effet, le découpage des provinces servira de base à l'expression d'une nouvelle agrégation ou désagrégation de sentiments particularistes à travers le régionalisme.

C'est dans ce contexte que l'on parlera des Kasaïens, des Kivusiens, des Haut-Zaïrois, des Bas-Zaïrois, etc. pour nommer les originaires d'une même province ou région. Ainsi, les originaires d'une même région commenceront par ce fait à utiliser un sentiment de solidarité entre eux de même qu'une attitude de rejet plus ou moins manifeste à l'égard de ceux qui n'appartiennent pas à la même région que la leur[18].

C'est finalement au travers de nouvelles régions que le système appelé à se consolider va ensuite recruter des « clients ». Il s'agit de représentants qui servent d'intermédiaires entre le Père-fondateur et les originaires de chaque région pour l'accession aux diverses charges politiques. Ils interviennent également pour maintenir la masse dans l'attentisme vis-à-vis du guide et fondateur du MPR, la Nation zaïroise organisée politiquement.

Sur le plan économique, une thèse largement exploitée suggère qu'il faut rechercher l'origine de la crise de l'Etat africain dans la logique singulière d'accumulation et de redistribution qui présidait à son

[12] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat dans le contexte*…, op.cit.
[13] AUNDU MATSANZA, G., Politique…, op.cit., p.134.
[14] KANKWENDA MBAYA, J., (Dir), *Le degré zéro de la dynamique politique en République Démocratique du Congo de 1960-2018*, ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2018, p.186.
[15] MBIKAYI MUNDEKE, op.cit.
[16] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat dans le contexte*…, op.cit.
[17] MBIKAYI MUDEKE, op.cit.
[18] MBIKAYI MUNDEKE, op.cit.

fonctionnement et qui ne pouvait pas lui permettre de réaliser les responsabilités qu'il prétendait pouvoir assumer[19].

Ce modèle économique colonial, successivement amendé, a permis l'ascension d'une élite nationaliste qui l'a géré à son profit, après l'indépendance, par l'intermédiaire du secteur étatique et d'entreprises ou d'organismes parapublics. En effet, ce modèle économique rentier, transposé au contexte particulier du Zaïre, a permis aux chercheurs de montrer, grâce à l'éclairage historique et à une analyse en termes de groupes sociaux, comment la crise s'est dessinée et maintenue dans ce pays[20].

Pour asseoir son autorité, Mobutu a remodelé à son avantage les structures administratives héritées de l'époque coloniale et s'est inspiré des notions et symboles traditionnels du pouvoir. Au regard de ces caractéristiques, Thomas CALLAGHY a qualifié le régime politique de Mobutu d'« État prémoderne, néo-traditionnel et bureaucratico-patrimonial[21] ». Ainsi, Mobutu disposait à la fois des ressources du pays, et des hommes qu'il révoquait et plaçait continuellement à des postes de responsabilité ou de gestion économique.

Dans le cas particulier de Mobutu, l'usage de la richesse, au sens plus large du terme, avait pris le dessus dans sa stratégie du pouvoir. Avec la richesse, il était, en effet, à même de façonner à la fois une force coercitive et des services de renseignement de son cru. De façon très remarquable et constante, Mobutu s'est employé à susciter la loyauté des membres de son entourage en encourageant explicitement ou tacitement leur enrichissement par l'occupation des postes conséquents dans les organes de l'Etat, les entreprises publiques et/ou sociétés d'économie mixte.

Cette stratégie, qui a donné naissance à une « bourgeoisie politique » et au « clientélisme », était bien rodée par d'incessantes rotations du personnel politique et l'impunité quasi assurée des gestionnaires indélicats. Des mesures apparemment nationalistes, notamment la création de la GECAMINES, la zaïrianisation et la radicalisation ont participé à la politique même d'appropriation des ressources au profit du régime et de création des niches confortables pour les dignitaires et leurs protégés[22].

À la suite de multiples contestations, les Zaïrois étaient passés, grâce à l'ouverture politique du 24 avril 1990, du monolithisme politique au multipartisme politique avec tout ce que cela implique sur le plan de la conception et de l'expression du discours politique. Ainsi, le peuple, qui était habitué à recevoir les orientations et lignes de conduite du seul patriarche, Mobutu, se retrouvait désormais soumis à plusieurs patriarches, dont les divergences de vues sur les principales options de la vie de l'État et de ses habitants étaient loin d'être résorbées.

Parmi les faits caractéristiques à souligner lors de cette première partie de la transition démocratique, il est évident que la contradiction entre le pouvoir et l'opposition est particulièrement marquante. Cette contradiction va principalement concerner les options fondamentales qui devraient guider et caractériser l'évolution du processus démocratique.

Déjà, lors de l'ouverture du pays à la démocratisation, la contradiction éclata au début du processus quand Mobutu a annoncé le multipartisme à trois. Car l'opposition ne l'a pas entendu de cette oreille. À la suite de Kirongozi Limbaya nous pouvons situer la cause de cette divergence dans le fait que « l'opposition a refusé d'adhérer au principe du tripartisme de Mobutu et y voyait une manœuvre du pouvoir d'établir ce qu'elle appelle un multimobutisme[23] ».

Par la suite, le multipartisme congolais est passé de trois à une centaine de partis politiques. Ici, il nous semble utile d'affirmer que l'opposition fut prise au piège. Car, Mobutu saisira cette occasion pour créer les partis alimentaires qui devaient leur vie et leur fonctionnement à la magnanimité de Mobutu et dont ils doivent faire un recours pour départager les tendances politiques. Ce qui, de notre point de vue, a imposé malignement le multimobutisme redouté par l'opposition.

Cette première phase de la transition démocratique a-t-elle été caractérisée par la liberté, voire le libertinage, comme le reconnaît Kirongozi Limbaya pour qui, malgré tout, les libertés d'association, d'expression et d'opinion étaient conquises[24] ? En effet, le nombre de partis politiques, ainsi que celui des

---

[19] JACQUEMOT, P. et RAFFINOT, M., *La nouvelle politique économique en Afrique*, Edicef, Paris, 1993, p.15.
[20] KANKWENDA MBAYA, J., « La crise de l'économie zaïroise. Une crise de modèle d'accumulation », *in Le Zaïre : vers quelles destinées ?*, *op.cit*.
[21] CALLAGHY, T.M., *The State-Society Struggle. Zaïre in comparative perspective*, Columbia University Press, New York, 1984, p.172.
[22] KABUYA KALALA, F., « Pouvoir, affairisme politique et instrumentalisation de l'économie congolaise », *In Le degré zéro*…, op.cit., p.152.
[23] KIRONGOZI LIMBAYA, S., Les malentendus…, op.cit., p.34.
[24] KIRONGOZI LIMBAYA, S., op.cit., p.93.

associations de la société civile et des entreprises de presse, tant audiovisuelles qu'écrites, illustre le caractère libre et contradictoire de cette période, qui frôlait le libertinage. Ceci est également le cas des émissions diffusées à la radio et à la télévision.

2.3. La renaissance démocratique et l'échec de la consolidation de l'Etat

La Troisième République commence avec la promulgation de la nouvelle Constitution adoptée par referendum populaire. Il s'en est suivi l'organisation des élections pluralistes desquelles étaient issues des institutions politiques chargées de gérer l'Etat.

En effet, le processus électoral enclenché à partir de 2006 marque la fin de la longue période de transition, de recours aux moyens violents pour accéder au pouvoir. C'est l'amorce de la Troisième République. Les citoyens sont en mesure de sanctionner l'action des dirigeants moins performants ou peu crédibles. Depuis lors, quatre cycles électoraux sont déjà organisés. Le processus électoral est fondé sur la Constitution approuvée par référendum de décembre 2005 à 84,31% des suffrages exprimés, promulguée le 18 février 2006 et tout l'arsenal juridique y afférent.

Ainsi, par les dispositions de ce cadre légal, le Président de la République est élu, dans un premier temps, au suffrage universel direct à l'issue d'un scrutin majoritaire à deux tours pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Mais cette option est vite abandonnée, après une première révision constitutionnelle de 2011. Quant aux 500 députés nationaux, ils sont élus au suffrage universel direct par un scrutin majoritaire classique ou proportionnel au plus fort reste selon les circonscriptions. Les sénateurs à élire à raison de quatre par province et Huit représentants pour la ville-province de Kinshasa sont choisis au moyen du suffrage indirect par les députés provinciaux.

Ce processus n'a pas pris en compte les municipalités et les entités locales. Ce fait a privé les autorités locales de la légitimité démocratique et les a placées en position de vassaux ou de clients vis-à-vis du pouvoir central. Leur désignation aux responsabilités politiques dépendait principalement du parrainage, de la recommandation ou de tractations de coulisse menées par les leaders influents dans les rouages du pouvoir central. Les autorités locales étaient ainsi conduites à servir les parrains ou les dirigeants-patrons qui les avaient introduites dans les institutions locales. Le clientélisme, le favoritisme, le népotisme, l'incompétence, etc. ont paru caractériser ces désignations non démocratiques[25].

Dans ce processus, quelques observations sont à relever pour les dispositions législatives. La Constitution a subi quelques modifications avec un impact direct sur le processus de consolidation de l'Etat démocratique. Il s'agit notamment de la révision constitutionnelle de janvier 2011. Elle était justifiée par deux impératifs[26]. Celui lié au financement de l'organisation de l'élection présidentielle à deux tours et celui relatif à la paix et à la cohésion dans les entités provinciales.

Étonnamment, ces modifications ont commencé cinq ans seulement après le referendum constitutionnel populaire et convergent toutes vers le renforcement des pouvoirs du Président de la République. En vertu de cette révision, il peut se réaffirmer comme un « dirigeant suprême » du champ politique. Le principe de la libre administration des provinces, par exemple, a été réduit à la portion congrue en raison des nouvelles prérogatives reconnues au Président de la République. Comme au temps de la Deuxième République, dont la Constitution révolutionnaire de 1967 fut détricotée trois ans seulement après le referendum populaire pour finir par se calquer sur l'« homme-Président[27] ».

Ces mêmes tentatives sont permanentes jusqu'aujourd'hui et la Constitution de la Troisième République tend à subir le même sort par les révisions de certaines de ses dispositions-verrous ou piliers de la démocratie. Un tel parcours est-il de nature à consolider l'Etat démocratique ? Quelle analyse peut-on faire de ce parcours ?

Parmi les acquis qu'il convient de retenir en rapport avec la question de la consolidation de l'Etat démocratique tout au long de cette « Troisième République », il y a, sans nul doute, l'organisation des élections, l'existence d'un cadre juridique et institutionnel de nature démocratique, l'existence de plusieurs partis et regroupements politiques ainsi que la mise en œuvre de la décentralisation.

Dans la perspective de la consolidation de l'Etat, le système politique post-électoral s'est employé à pacifier totalement le territoire national et à socialiser tant bien que mal la population à certaines valeurs. Ainsi, les mots d'ordre comme « Finie la récréation, Tolérance zéro, Batela Compagnie ya l'Etat (protège la société de l'Etat), Changement de mentalité, Le peuple d'abord, Gendarme financier, etc. » furent relayés dans tous les

[25] AUNDU MATSANZA, G., Politique…, op.cit., p.243.
[26] Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.
[27] AUNDU MATSANZA, G., Politique…, op.cit., p.243.

canaux et supports de communication. De même, divers messages concernant la bonne gouvernance, le civisme fiscal, le respect de l'hymne national et de la monnaie nationale, ainsi que la salubrité ont été diffusés dans le but de provoquer un [28].

Ces messages n'étaient qu'un chapelet de louables intentions, dans la mesure où ceux qui les diffusent ne sont-ils pas revêtus d'un pouvoir reconnu par le système, exerçant une ascendance sur ceux qu'ils cherchent à socialiser à travers ces messages ?

Il s'agit des méthodes qui ne garantissent pas des résultats probants. C'est pourquoi il est difficile d'évaluer le degré d'atteinte des objectifs poursuivis par ces mécanismes de socialisation sur la consolidation de l'Etat démocratique, autant que les réformes variées ont été des réformes amorcées dans l'armée, la police et l'Administration publique. Il en va de même de l'expérience sur la gestion politique post indépendance en RDC qui atteste qu'à des périodes répétées, le décollage du pays, voire la consolidation de l'Etat a toujours été sujet à caution du fait du manque de volonté chez les uns à exclure les autres de la gestion du pays ; chez les autres, à combattre les premiers. Ainsi, pour ceux qui sont au pouvoir, ils ont relégué au second plan l'intérêt général au profit de leurs intérêts partisans en sapant la relation gouvernants-gouvernés[29].

Inévitablement, tout cela entraîne la production, au sein de la population, d'une culture politique de sujétion, qui est responsable de l'attentisme endormant, au point que la population a été amenée à s'en remettre à la providence des structures étatiques pourtant démissionnaires. Ainsi, le système politique n'ayant pas répondu aux attentes de la communauté politique au regard de ses demandes politiques, la population, par l'effet d'une socialisation consciente ou inconsciente, a intériorisé le sentiment d'abandon et contribue par la suite à la destruction de l'Etat, en se réfugiant collectivement dans la logique de chacun pour soi et de jouissance intense de l'instant présent. Sur le plan spécifiquement culturel, on a assisté à ce qu'on peut appeler la prégnance de la culture paroissiale sur la construction de la personnalité de base des individus, pour que, commune à tous les membres du groupe, la personnalité de base des Congolais soit façonnée par une commune exposition, dès l'enfance, à des défis de l'existence identiques caractéristiques d'une multitude d'éléments communs, en dépit de l'existence des subcultures propres à chaque sous-groupe[30].

III. PERSPECTIVES

Face à cette situation déjà chronique, le peuple se sentant abandonné a fini par acquérir la culture du profit et de l'utilitarisme calculateur, l'Etat étant lui-même considéré comme une res nullius (chose sans maître). Cette situation a engendré dans le pays un nouveau type d'individu qui est devenu hostile au changement et, par conséquent, au développement du pays.

De ce qui précède, nous pouvons noter à la suite de Yawidi Mayainzandi que la personnalité du Congolais, comme toute autre personnalité, n'étant pas innée, se construit tout au long de l'évolution de l'être humain, étape par étape, et c'est celle qui, d'un côté, n'aurait pas connu une évolution normale. Elle serait fixée au stade infantile ; elle aurait connu une régression lors de son développement, un retour en arrière[31].

En effet, la construction de la démocratie à travers le monde, tant dans le temps que dans l'espace, n'a été possible que grâce à l'accumulation d'expériences pratiques, soutenue par une action intense de socialisation.

Ainsi, comme processus d'apprentissage par lequel les individus apprennent dans leur vie les valeurs, les normes, les croyances…, la socialisation apparaît de notre point de vue et dans le contexte de nos sociétés, à la suite de Momindo Wetshingolo, comme « *une forme particulière d'éducation populaire, citoyenne et permanente de la population en vue d'un façonnement des attitudes, des orientations, des croyances, des représentations, etc., bref de la culture d'un peuple suivant les époques et les modèles prédéfinis, en vue d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-*être, *socialement acceptés* »[32].

C'est donc un processus par excellence d'éducation citoyenne ou à la citoyenneté dans des sociétés jadis marquées par un idéal sociétaire imposé ou par l'absence d'un idéal citoyen commun, du fait soit des régimes autoritaires qui les ont longtemps soumis à l'unanimisme, de force ou tacite ; soit de l'absence d'un consensus démocratique.

---

[28] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat démocratique en RDC…,* op.cit.
[29] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Volonté politique comme facteur de développement en RDC*, Mémoire de Licence en SPA, ULK, 1997-1998, inédit.
[30] OSOKONDA OKENGE, B., *Laxisme et attentisme d'Etat en RDC. Essai d'une anthropologie de la débandade*, L'Harmattan, Paris, 2021.
[31] YAWIDI MAYAINZANDI, J.P., *Procès de la société congolaise*, Mabiki, Kinshasa-Bruxelles, 2008, p.45.
[32] MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat démocratique en RDC…,* op.cit.

Dans cette perspective, la socialisation peut être perçue comme un processus à la fois de reproduction, de construction-déconstruction et de reconstruction des identités liées aux différences qui distinguent les réformes des activités de l'homme en société. Ce qui explique par exemple le concept de nouvelle citoyenneté en RDC actuelle.

De par ses origines, la démocratie est tour à tour une pratique sociale et politique à laquelle les Grecs sont venus attribuer un nom. Ainsi donc, la systématisation de la pratique démocratique a fini par atteindre le niveau d'habitude, de tradition, jusqu'à se codifier et à s'ériger en un système culturel qu'est la « démocratie ».

En tant que culture, la démocratie détermine la manière de vivre dans la façon de s'approprier la pratique démocratique. L'élément d'explication nous semble être la culture. Ainsi, en naissant, nous trouvons que la communauté qui nous environne nous transmet les prescriptions socioculturelles, politiques, économiques, etc. Cela fait que le comportement, l'attitude du nouveau venu dans la communauté est dictée par l'information reçue et savamment intériorisée au point que partout où il ira, il respectera à la lettre les différentes prescriptions conformes à l'environnement où il a évolué étant donné que la culture en tant qu'un ensemble des acquis sociaux et culturels aura été déterminante dans son comportement et dans ses attitudes face aux diverses prescriptions de la vie.

Ce qui démontre l'importance toute particulière que revêt la socialisation et notamment la socialisation démocratique dans son rôle d'inculcation aussi bien chez les gouvernants que chez les gouvernés. Cette inculturation permet de s'imprégner de la démocratie comme pratique sociale et comme mode de vie d'une société face à sa participation politique. Dans cette perspective, la consolidation peut consister dans la formation d'un rassemblement qui constitue une institution, un apport culturel ou une organisation en vue d'assurer sa cohésion et sa stabilité dans le regroupement, le rassemblement et dans la liaison des éléments.

Cette situation impose la nécessité de construire des citoyens par l'intériorisation des valeurs, des convictions et des croyances qui correspondent à l'idéal de société que nous souhaitons devenir. C'est ce rôle de socialisation que les médias doivent jouer. Ceci suppose que l'on inventorie les valeurs qui forment le profil du citoyen-agent constructeur de cette société. Ces valeurs seraient de trois ordres, notamment des valeurs relatives à l'Etat et à la Nation (le nationalisme, le patriotisme, la citoyenneté, la bonne gouvernance ou la gouvernance participative, l'intérêt général, le bien commun ou public, l'histoire du pays), des valeurs relatives à la démocratie (la participation politique, l'acte de voter, la liberté, le pluralisme, la tolérance…) et les valeurs qui favorisent le vivre ensemble harmonieux (la politesse, l'humilité, l'honnêteté, l'obéissance, le respect…).

Dans cette perspective, les médias doivent être de véritables agents de socialisation aussi bien verticale qu'horizontale des valeurs citoyennes. Ainsi, celle-ci devrait être mise en place par une communication multimédia. Cette approche de communication impliquerait, dans le processus de celle-ci, les moyens, les supports, les formes et les acteurs aussi variés que divers de la communication afin d'aboutir à un changement de comportement.

CONCLUSION

L'analyse de l'expérience de vie étatique de la RDC depuis son accession à l'indépendance jusqu'à ce jour nous permet d'affirmer que le parcours politique de la RDC est tortueux et tumultueux, ce qui explique la crise permanente qu'elle traverse en tant qu'Etat.

Cette situation est une conséquence de l'évolution en dents de scie du processus de consolidation de l'Etat démocratique en RDC. À la base de cet état de choses, le déficit de la culture de l'Etat et de la démocratie. Ce qui précède pose l'impératif de la construction d'un nouveau type de citoyen congolais par la socialisation. Ces valeurs que nous venons d'évoquer et que le système politique emploie pour intérioriser dans la conscience collective s'inscrivent dans le cadre du renouveau de l'homme congolais afin de le contraindre à jouer son rôle en tant qu'agent de socialisation de l'Etat démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

- AUNDU MATSANZA, G., *Politique et élites en RD Congo. De l'indépendance à la Troisième République*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2015.
- BENZY, F., *Accumulation et sous-développement au Zaïre*, Presse Universitaire de Louvain, Bruxelles, 1981.
- BRAUD, P., Penser l'Etat, éd. Du Seuil, Paris, 2004.
- BRAUD, P., Sociologie politique, 7e éd. L.G.D.J, Paris, 2004.

- CALLAGHY, T.M., *The State-Society Struggle. Zaïre in comparative perspective*, Columbia University Press, New York, 1984.
- DONNADIEU, G. et all., *L'approche systémique : De quoi s'agit-il ?,* Synthèse de travaux du Groupe AFSCET, Septembre 2003.
- DUVERGER, M., *Sociologie de la politique. Eléments de science politique*, PUF, Paris, 1973.
- JACQUEMOT, P. et RAFFINOT, M., *La nouvelle politique économique en Afrique*, Edicef, Paris, 1993.
- KANKWENDA MBAYA, J., (Dir), *Le degré zéro de la dynamique politique en République Démocratique du Congo de 1960-2018,* ICREDES, Kinshasa-Montréal-Washington, 2018.
- KIRONGOZI LIMBAYA, S., Les malentendus…, op.cit., p.34.
- Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006.
- MBIKAYI MUNDEKE, Etat, Société et Développement au Zaïre, Mémoire de DES en SPA, UNIKIN, 1990, inédit.
- MOMINDO WETSHINGOLO, F., « Statistique et bonne gouvernance dans l'Administration publique post conflit en RDC », *in Les Cahiers de l'ISS-KINSHASA*, vol.1, n°1, février 2005, Kinshasa.
- MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Socialisation politique et consolidation de l'Etat démocratique en RDC. La responsabilité des élites,* Thèse de Doctorat en SPA, UNIKIN, 2022, inédit.
- MOMINDO WETSHINGOLO, F., *Volonté politique comme facteur de développement en RDC*, Mémoire de Licence en SPA, ULK, 1997-1998, inédit.
- MOMINDO WETSHINGOLO, F., « Décentralisation et démocratisation en RDC », *In Les Cahiers du CRISS*, vol.1, n°1, Kinshasa, février 2005.
- NIANE, I. et al., *La consolidation du cadre démocratique en RDC*, PNUD-RDC, Kinshasa, 2012.
- ROBERT, P., Le Petit Robert de la langue française, Ed. 2006.
- TSHIMANGA WA TSHIBANGU, *Histoire du Zaïre,* Kinshasa, CERUKI, 1976.
- YAWIDI MAYAINZANDI, J.P., *Procès de la société congolaise*, Mabiki, Kinshasa-Bruxelles, 2008.